



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 115964

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État sur le récent rapport parlementaire (n° 3165) relatif à la mise en oeuvre de la LOLF, qui préconise notamment d'inciter les ministères à assumer davantage par eux-mêmes la fonction de contrôle financier. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état de sa réflexion en la matière.

Texte de la réponse

Dans leurs travaux relatifs à la mise en oeuvre de la LOLF, M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne et M. Didier Migaud, député de l'Isère ont recommandé d'inciter les ministères à assumer davantage par eux-mêmes la fonction de contrôle financier. Cette orientation est l'un des objectifs de la réforme du contrôle financier réalisée par le décret du 27 janvier 2005. Ce texte a prévu la suppression quasi intégrale du contrôle de régularité des actes d'engagement ainsi que la substitution large de l'avis qui ne lie pas le gestionnaire au visa. D'autre part, les services sont appelés à fixer, par leurs progrès de gestion (amélioration des restitutions, qualité interne des procédures etc.), le niveau des contrôles a priori auxquels ils se soumettent. L'évaluation des procédures et le contrôle a posteriori, s'inscrivent dans une volonté d'allègement des visas tout en assurant la sécurité budgétaire par l'examen des actes à fort enjeu.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115964

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 450

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4086